

25 novembre 2022

# Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine

**eaux &  
viLaine**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
DU BASSIN DE LA VILAINE



# Ordre du jour

---

## 1. Validation du compte-rendu de la séance du 7 octobre

## 2. Révision du SAGE

- Validation du projet d'état des lieux actualisé
- Représentation de la Commission Locale de l'Eau au sein des ateliers géographiques

## 3. Intervention du président de l'EPTB Eaux & Vilaine, structure porteuse du SAGE

## 4. Présentation du projet de cartographie d'érosion des sols du bassin versant de la Vilaine

## 5. Orientations 2023 de la CLE

## 6. Points divers

# 1. Validation du compte-rendu de la séance du 7 octobre

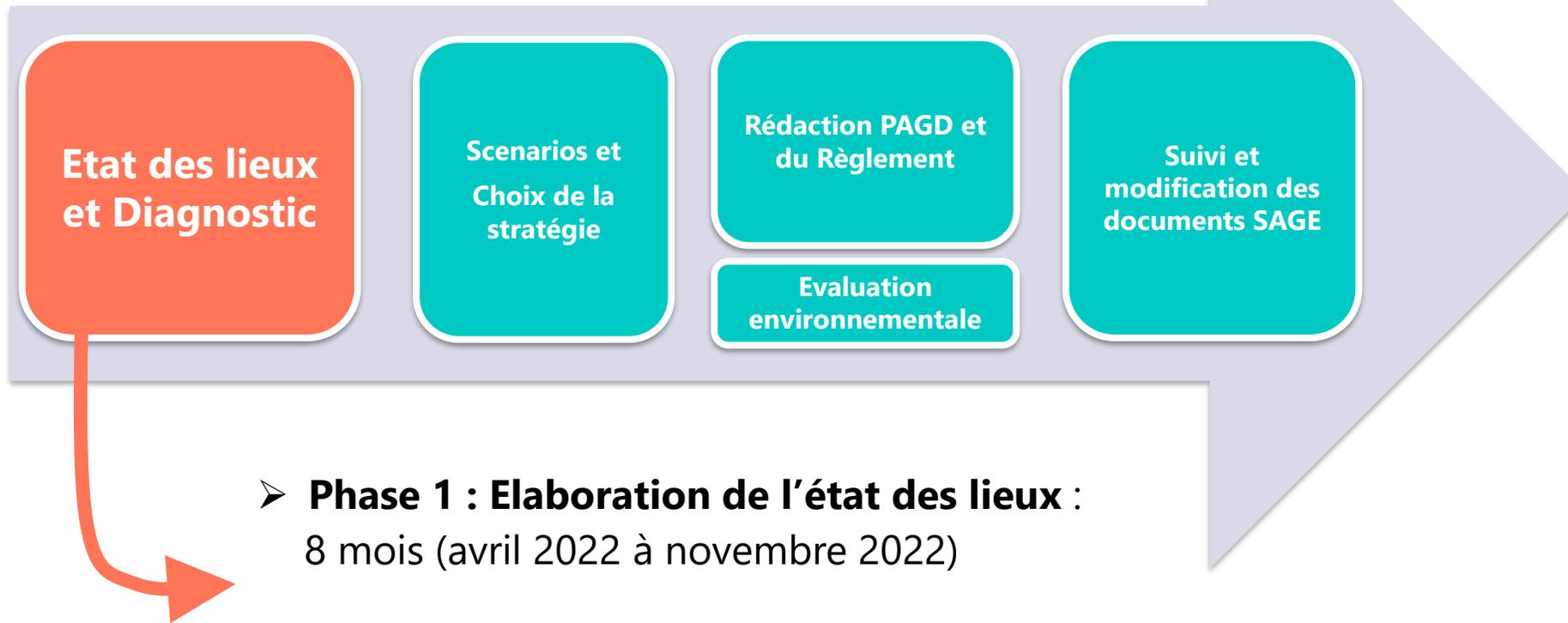


# 2. Révision du SAGE



# Validation du projet d'état des lieux actualisé

The background features a solid orange upper section. Below this, there are two layers of wavy, organic shapes. The first layer is a teal color, and the second layer, at the bottom, is a dark blue color. The waves in the teal layer are larger and more pronounced than those in the dark blue layer.



- **Phase 1 : Elaboration de l'état des lieux :**  
8 mois (avril 2022 à novembre 2022)
- **Phase 2 : Elaboration du diagnostic,**  
formulation et hiérarchisation des enjeux :  
5 mois (décembre 2022 à avril 2023)

## Déroulement de la concertation lors de l'élaboration de l'état initial :



# Ateliers thématiques

- 4 ateliers : qualité des eaux, quantité, milieux aquatiques, littoral
- 1/2 journée par atelier
- **Présentation en plénière** de la thématique : données disponibles exploitées (cartes et graphiques), données manquantes...
- **Travail en sous-groupes** : données complémentaires existantes sur le territoire, sujets à aborder ou compléter...

Séance plénière



Travail en sous-groupes



➤ Derniers éléments ajoutés à l'état des lieux après son envoi :

- Conformité des step aux arrêtés préfectoraux :



manque données pour le département 35

- Données SYRAH sur l'hydromorphologie des cours d'eau :

→ production de 4 cartes de probabilité d'altération  
(hydrologie, continuité, hydromorphologie, globale)

➤ **Objectif de la séance** : partager et valider l'état des lieux du SAGE

➤ **Déambulation commentée** :

- 10 panneaux de présentation des pressions et enjeux sur le territoire



*éléments non exhaustifs*

- 2 groupes accompagnés par 1/2 animateurs (SCE ou E&V) pour répondre aux questions et prendre note des remarques

➤ **Retour en plénière** : mise en commun des remarques et questions

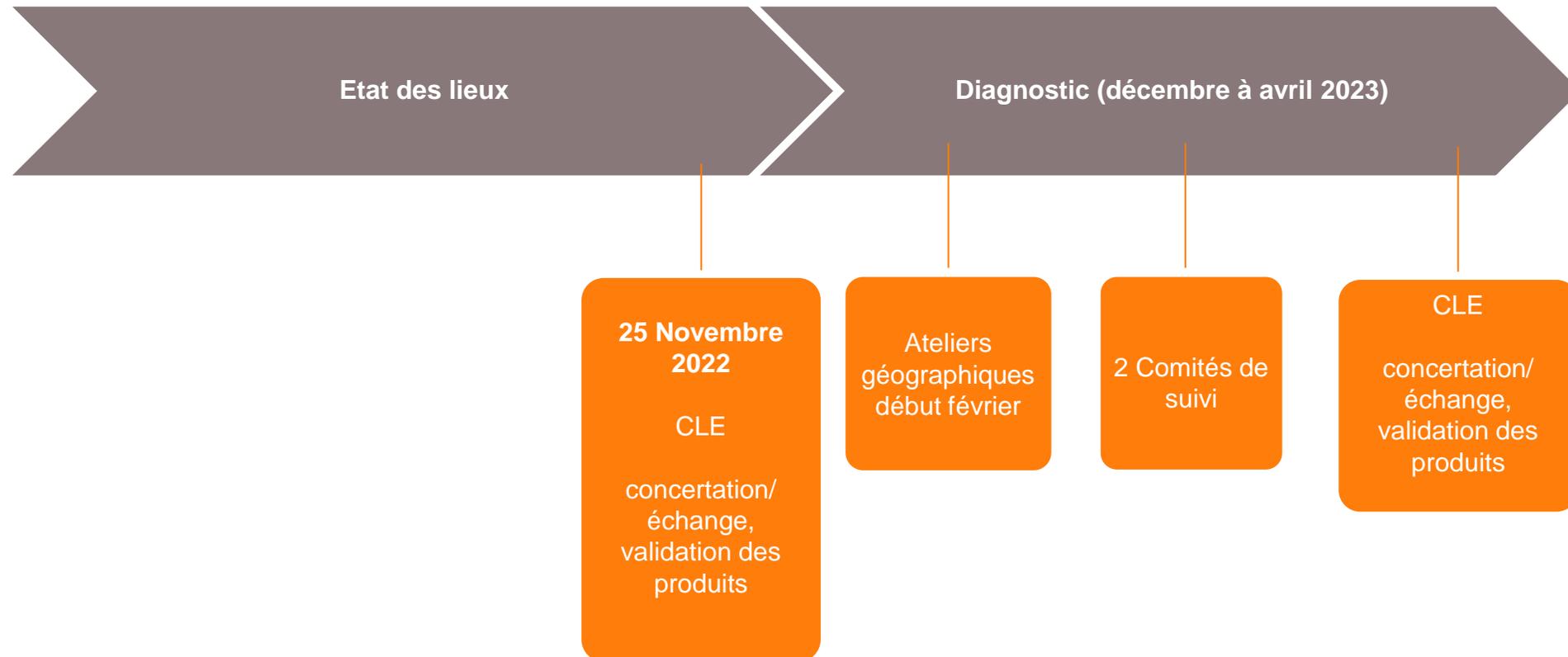


- Bilan des échanges au sein de chaque groupe



➤ **Vote de la Commission Locale de l'Eau, sur le projet d'état des lieux incluant :**

- compléments transmis à la suite du comité technique du 8 novembre 2022
- éléments apportés après l'envoi du rapport d'état des lieux (données SYRAH, données assainissement)
- remarques et compléments apportés lors de cette séance

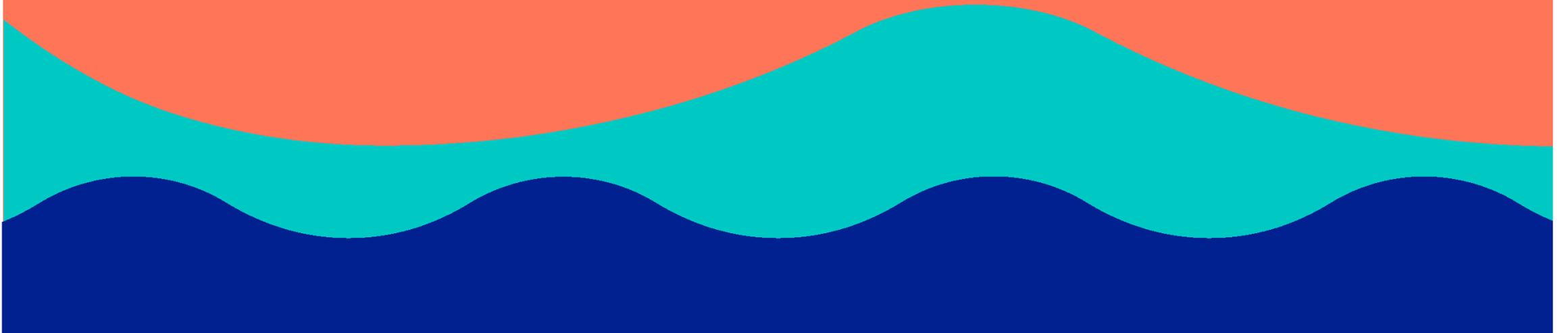


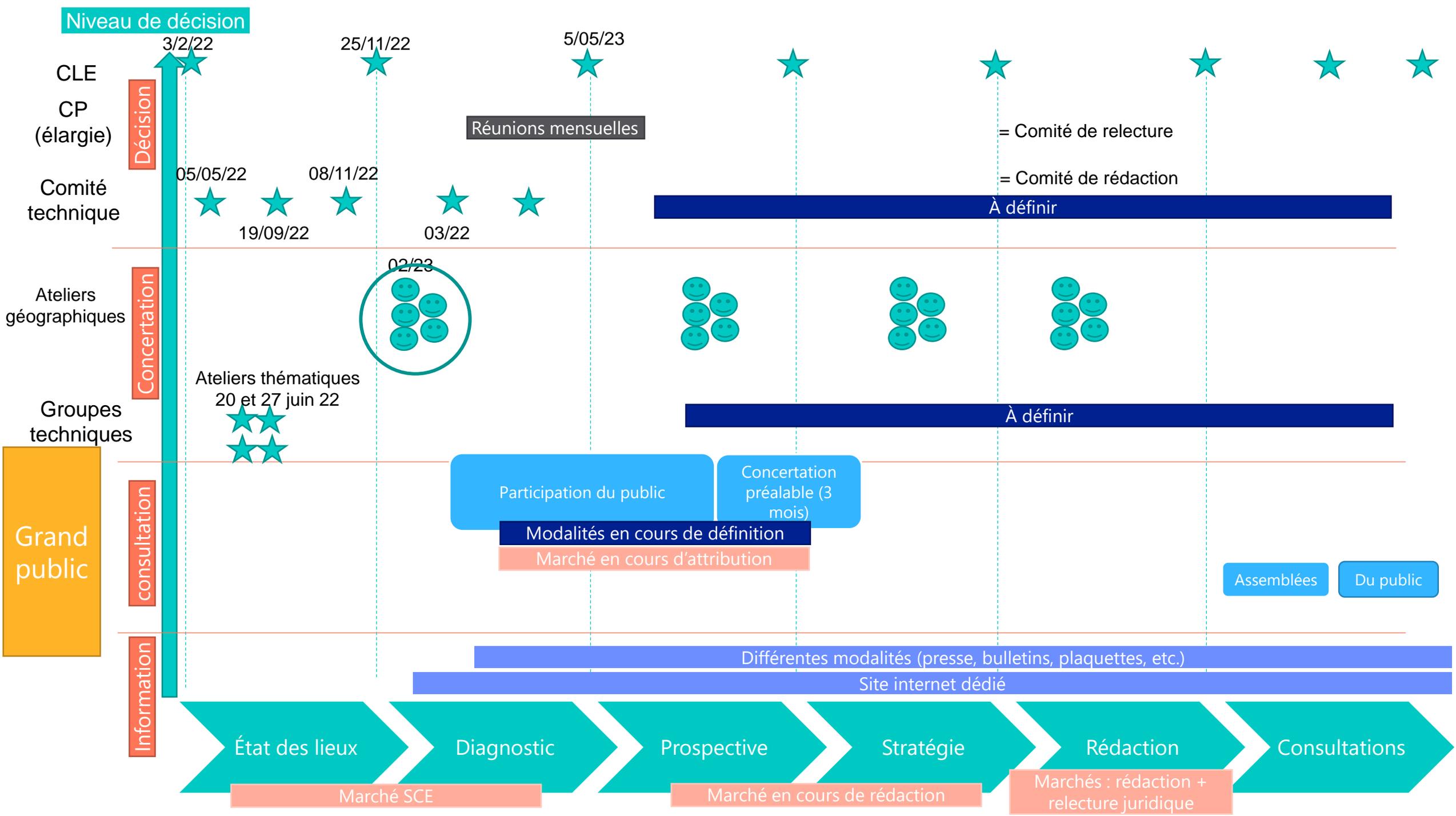
**Yann LE BIHEN**  
Chef de projet

[yann.le-bihen@sce.fr](mailto:yann.le-bihen@sce.fr)

**SCE**  
4 rue Viviani  
CS 26220  
44262 Nantes Cedex 2  
Tel : +33 (0)2 51 17 82 42

# Représentation de la Commission Locale de l'Eau au sein des ateliers géographiques





Lancement de 5 commissions dans lesquelles :

- ⇒ **Un ou des représentants élus du territoire** : pour accueillir les travaux de la CLE et faciliter la création de liens entre les acteurs sur les enjeux de la gestion de l'eau
- ⇒ **un représentant de la CLE (élu ou usager)** : garant du processus et pas du contenu, explication sur le SAGE et rapportage ultérieur

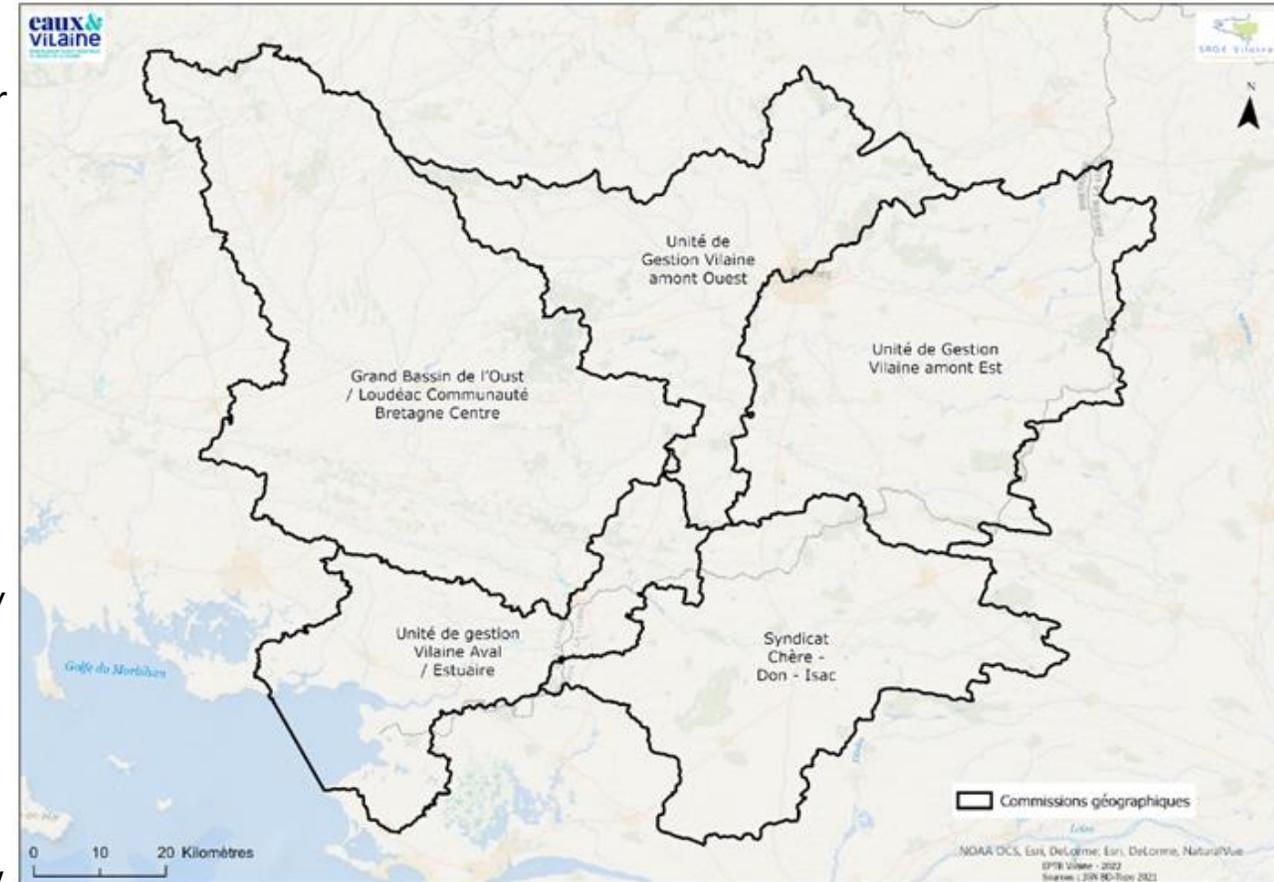
=> 4 ateliers sur 2 ans

Organisation :

- SCE / La Fabrique participative / cellule animation du SAGE / opérateur GEMA
- Invitations larges vers les acteurs du territoire (« mini-CLE »)

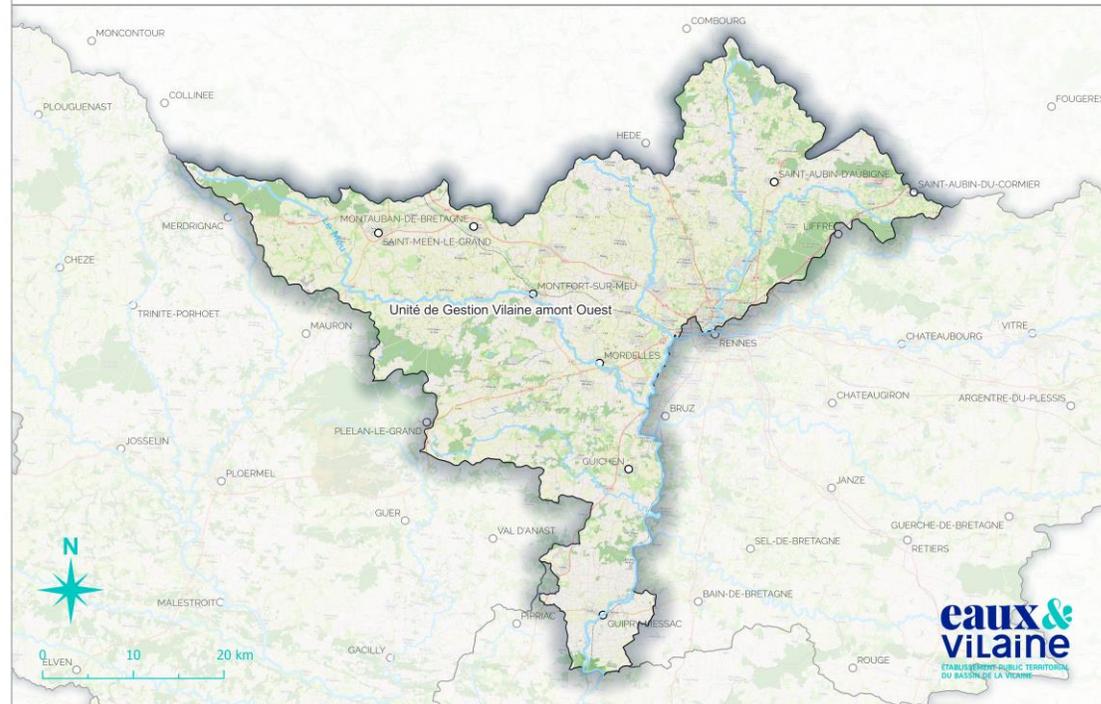
Objectif des ateliers de février (3h) :

=> faire ressortir les enjeux du territoire dans le cadre du SAGE, ainsi que de les hiérarchiser (selon avancement des travaux)



**Proposition de désigner les membres de la CLE volontaires pour une représentation sur les territoires**

## Unité de Gestion Vilaine amont Ouest



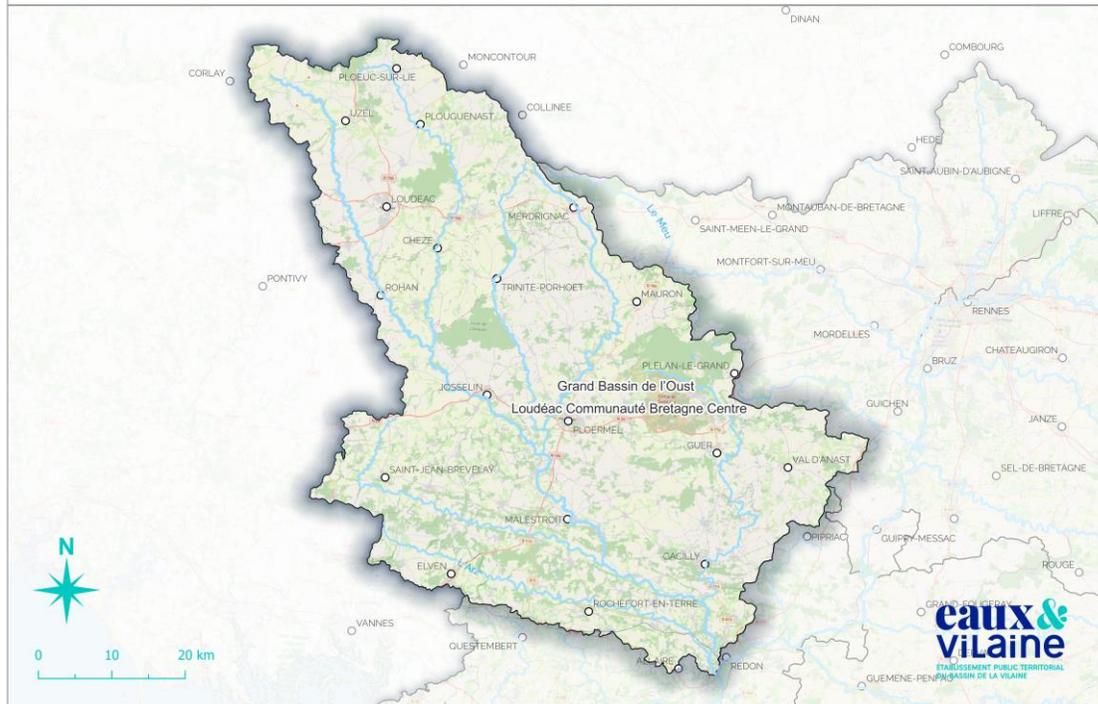
- Vilaine amont ouest :
- ⇒ Élu du territoire : M. Jean RONSIN
  - ⇒ Date du premier atelier : 1/02 ou 2/02
  - ⇒ Lieu (sous réserve) : Mordelles

## Unité de Gestion Vilaine amont Est



- Vilaine amont est :
- ⇒ Élu du territoire : en cours de désignation
  - ⇒ Date du premier atelier : non définie
  - ⇒ Lieu (sous réserve) : Janzé

## Grand Bassin de l'Oust / Loudéac Communauté Bretagne Centre



### Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust / Loudéac Communauté Bretagne Centre :

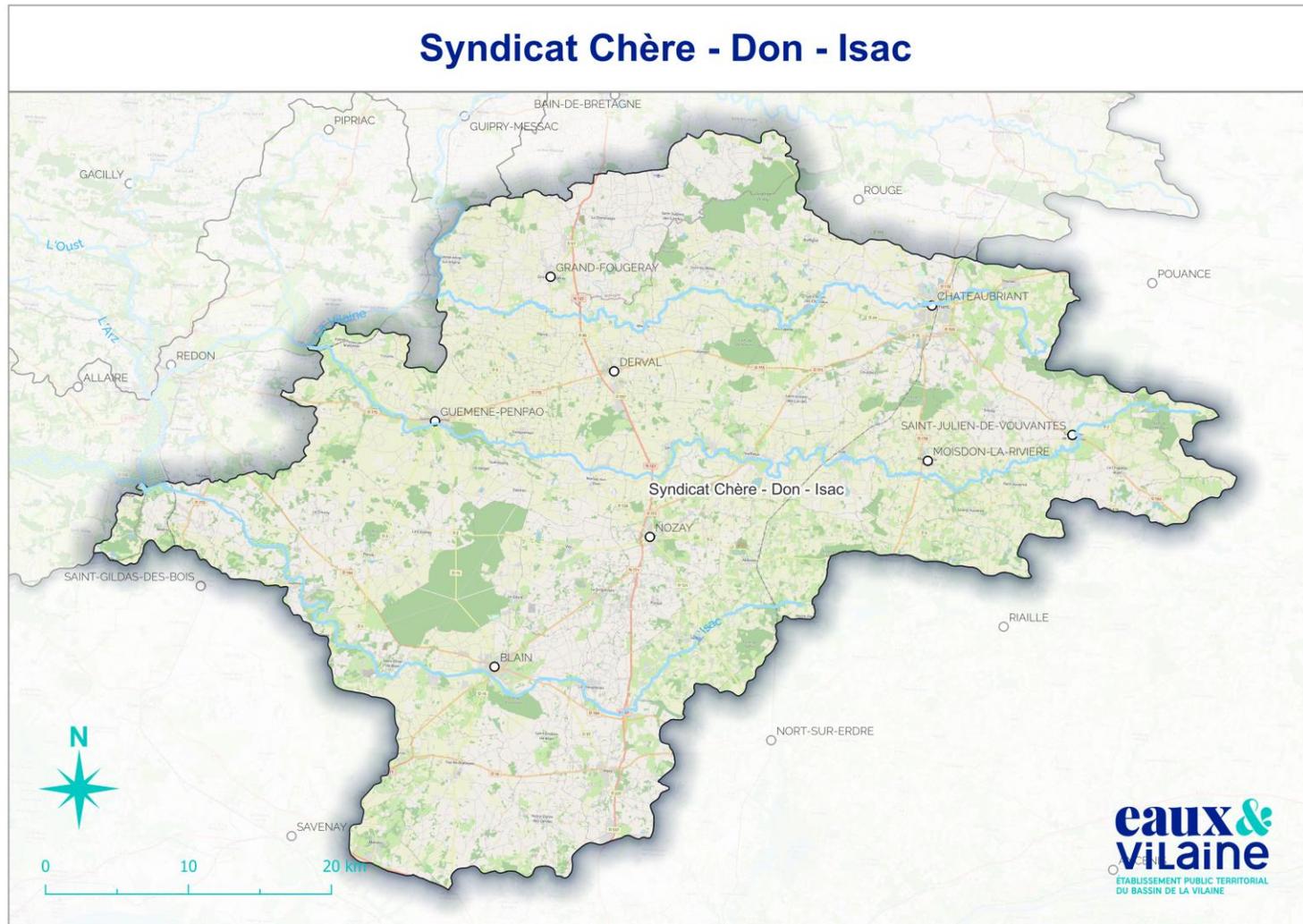
- ⇒ Élus du territoire : M. Fabrice CARO (GBO) et M. Jean-Noël LAGUEUX (Loudéac)
- ⇒ Date du premier atelier : vendredi après-midi (3 ou 10 février)
- ⇒ Lieu (sous réserve) : Josselin

## Unité de gestion Vilaine Aval / Estuaire



### Estuaire / Vilaine aval :

- ⇒ Élus du territoire : M. Bertrand ROBERDEL (Vilaine aval) / en cours de désignation
- ⇒ Date du premier atelier : non définie
- ⇒ Lieu (sous réserve) : Nivillac / Muzillac



### Syndicat Chère Don Isac :

- ⇒ Élu du territoire : M. Jean-François RICARD
- ⇒ Date du premier atelier : mardi 31 janvier après-midi
- ⇒ Lieu (sous réserve) : Guéméné-Penfao

## Participation du grand public à la révision du SAGE

21

### Marché « Participation du public » :

4 offres reçues

Analyse des offres en cours de finalisation (attribution du marché début décembre)

### Lancement du site internet dédié à la révision du SAGE

→ Forum à venir (réalisé en lien avec le prestataire de la participation du public)

→ Référencement en cours

**<https://www.sage-vilaine-revision.com/>**



# 3. Intervention du président de l'EPTB Eaux & Vilaine, structure porteuse du SAGE



# Programme

---

**1. Eaux&Vilaine  
Gouvernances/évolutions**

---

**2. Plan de mandat**

---

**3. SAGE & PAIC**

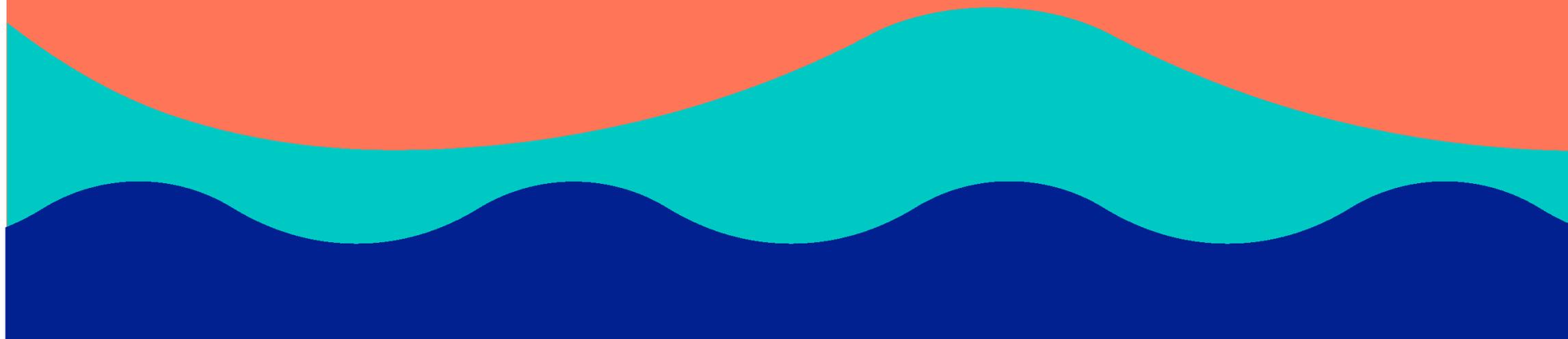
---

**4. Actualités**



# Partie 1

## Eaux & Vilaine.



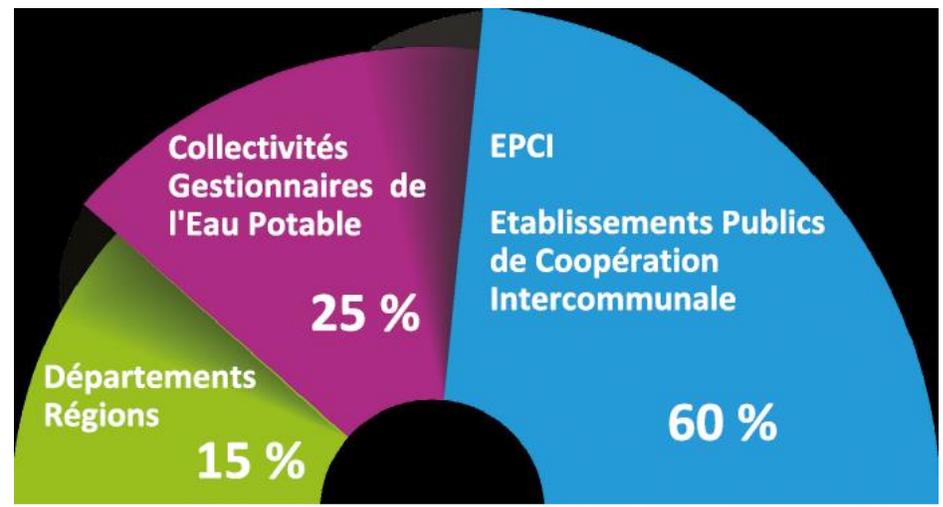
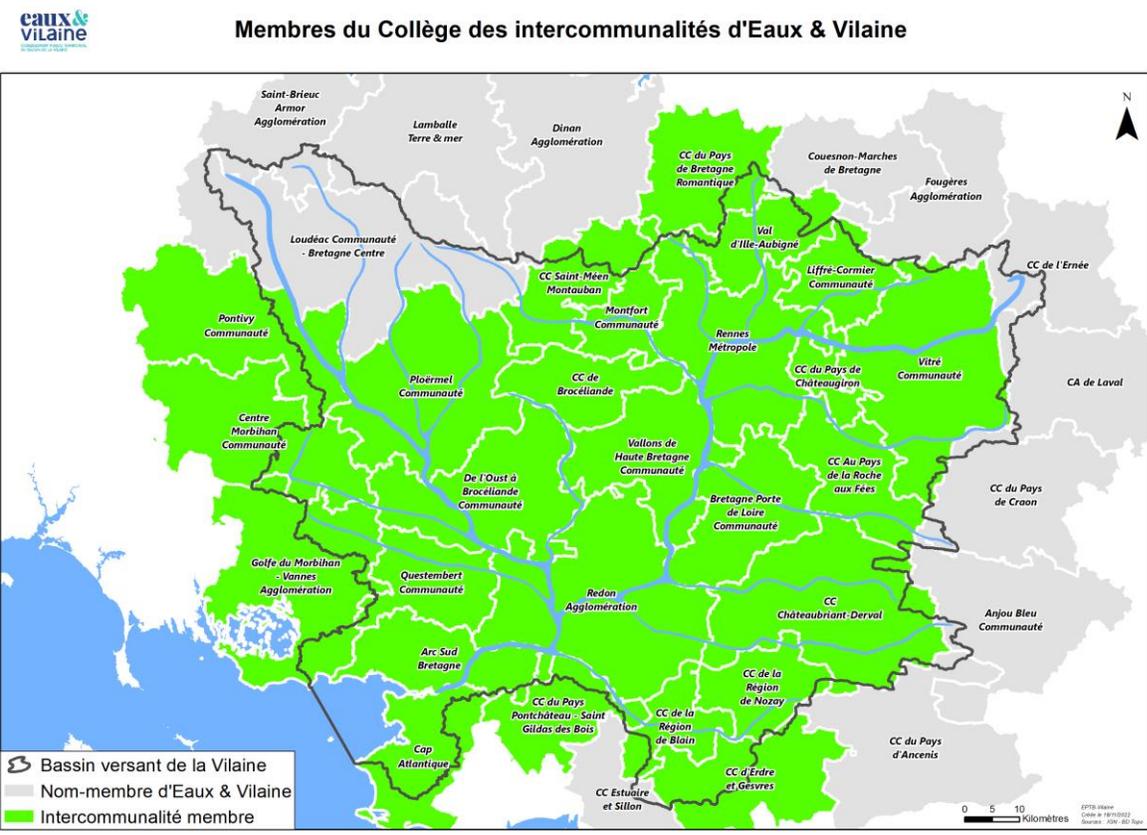
# NOUVEAU NOM EAUX & VILAINE FAIRE CONNAITRE NOS ACTIONS ET COMMUNIQUER



Exemples d'applications  
Signalétique / Véhicules - OPTION 2



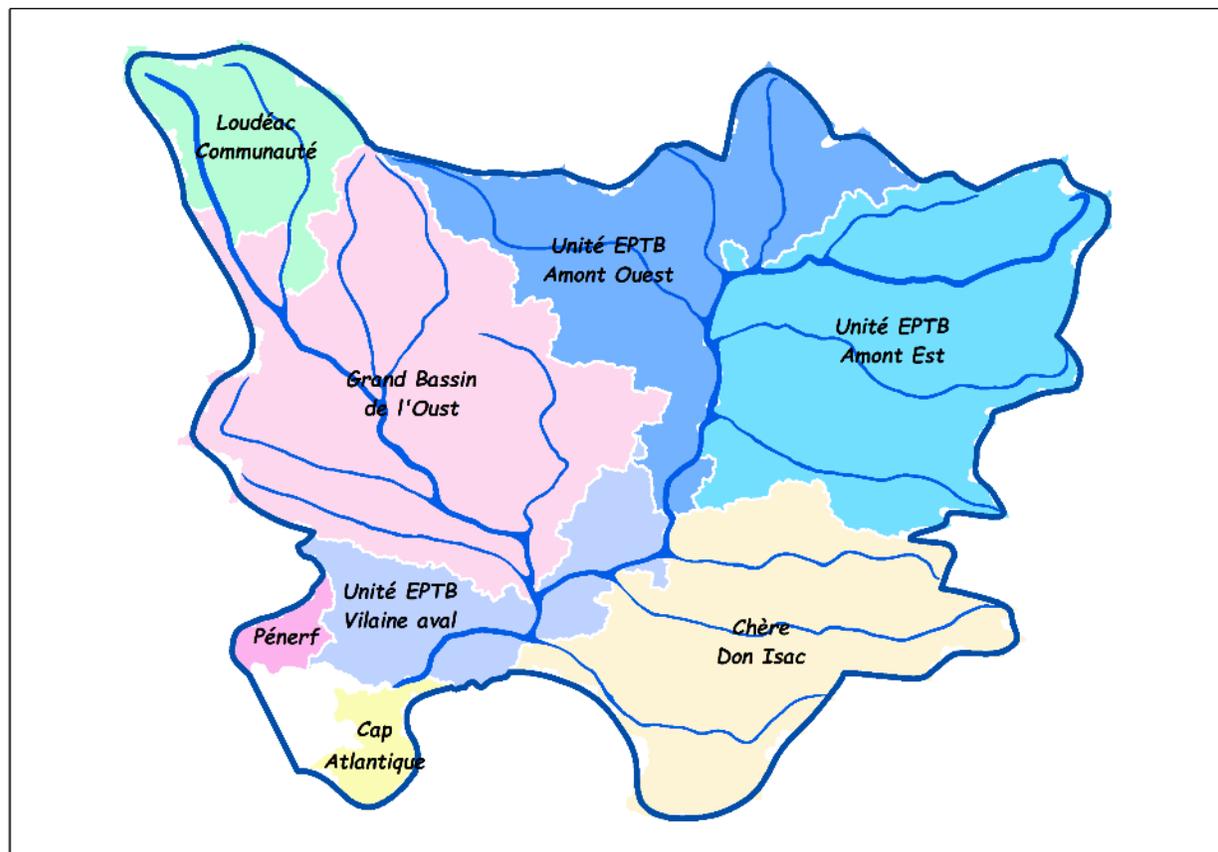
# La GOUVERNANCE MISSIONS SOCLES (dont le Portage du SAGE et de LA CLE)



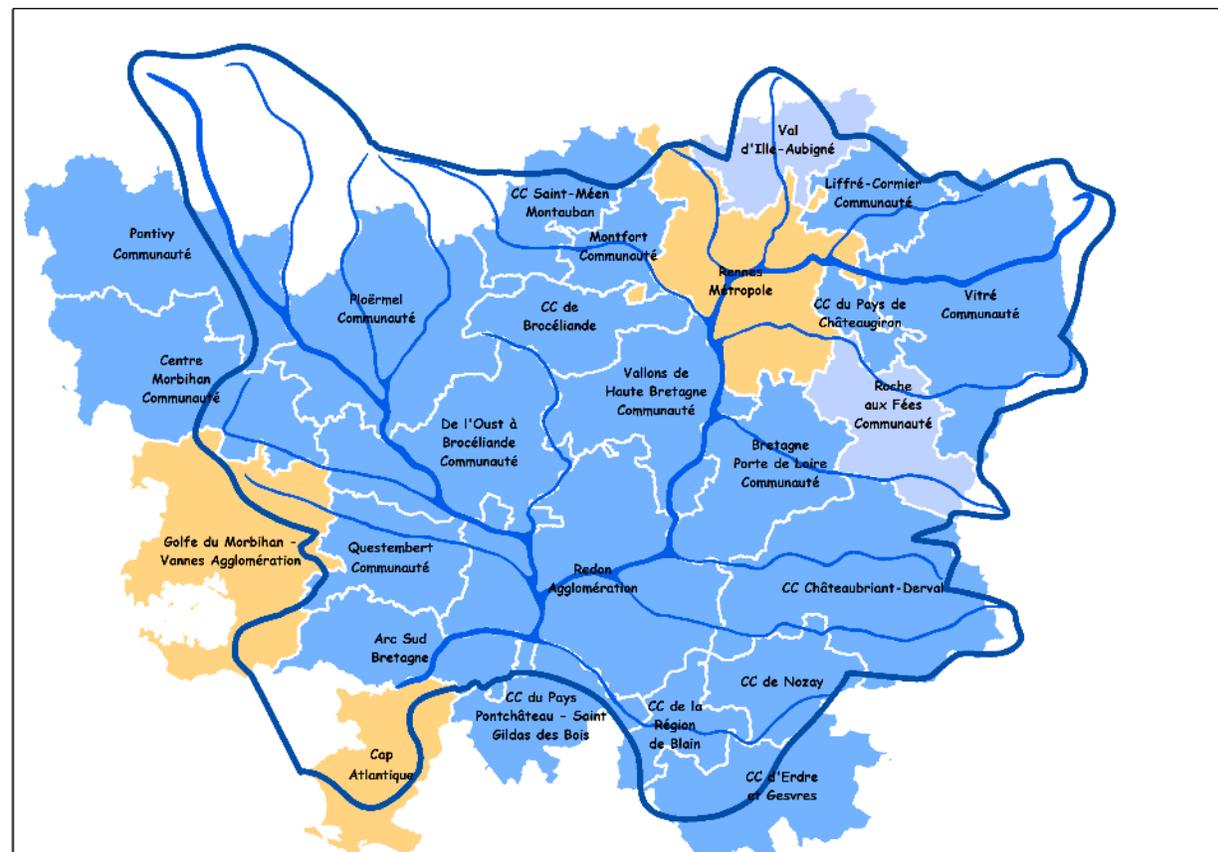
3 COLLEGES POUR LE COMITE SYNDICAL

# MONTEE EN PUISSANCE DES COMPETENCES A LA CARTE

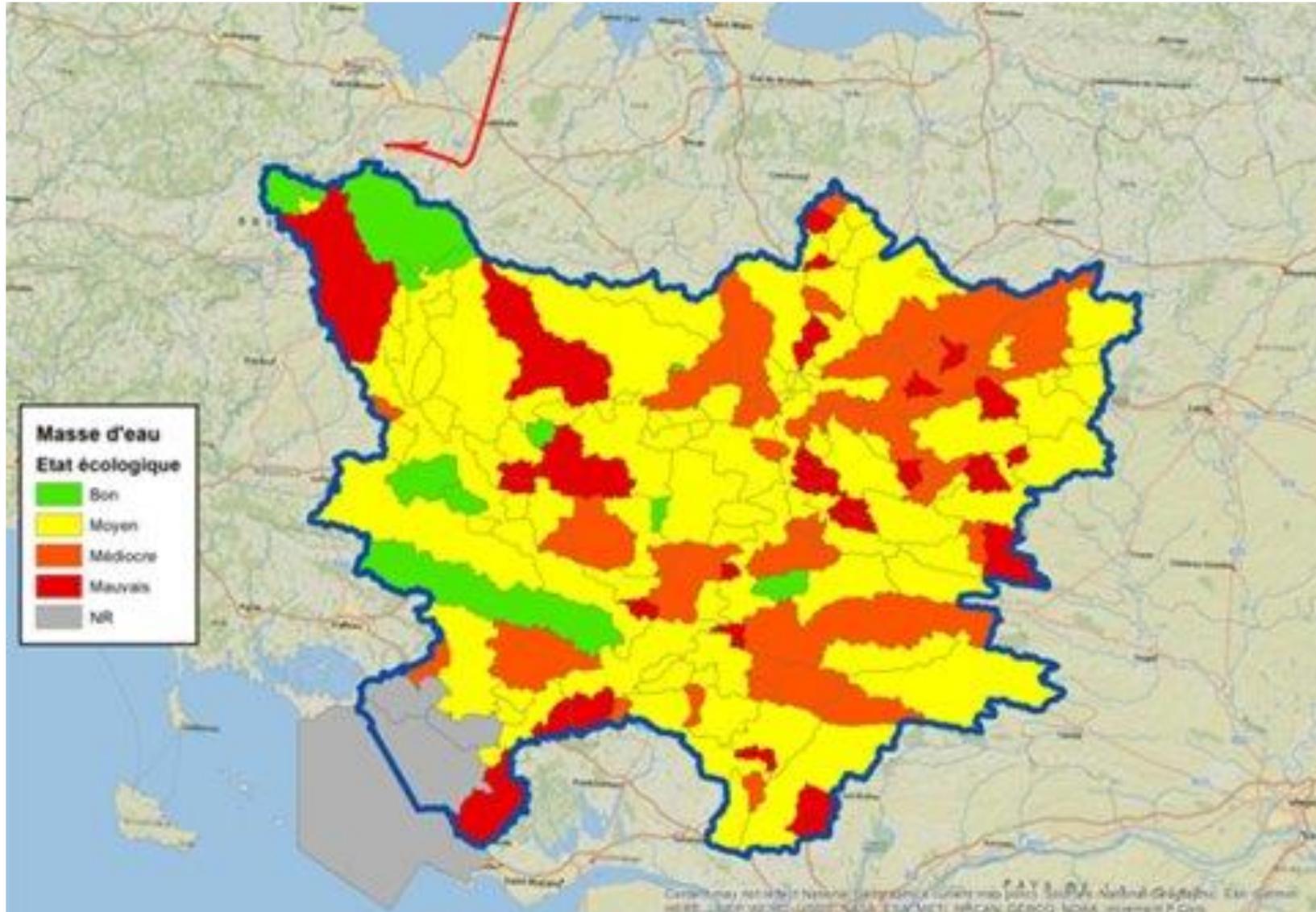
## UNE ORGANISATION GEMA



## UNE ORGANISATION PI

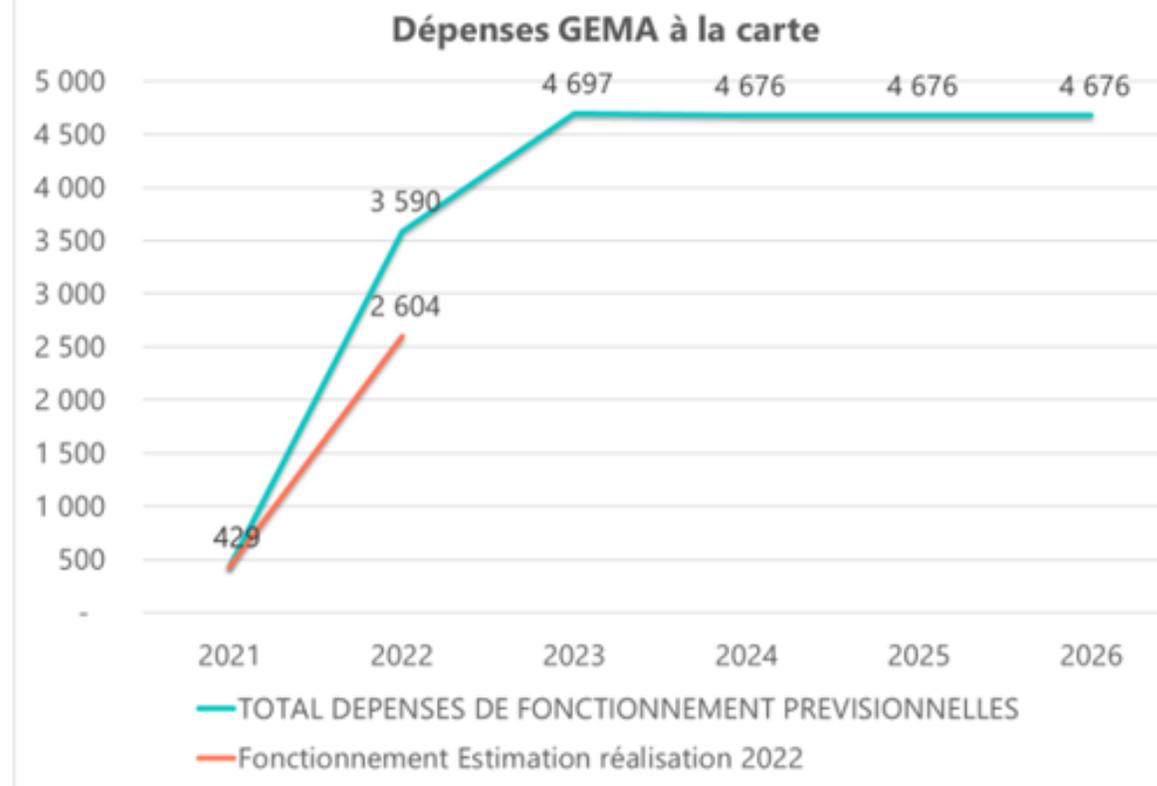
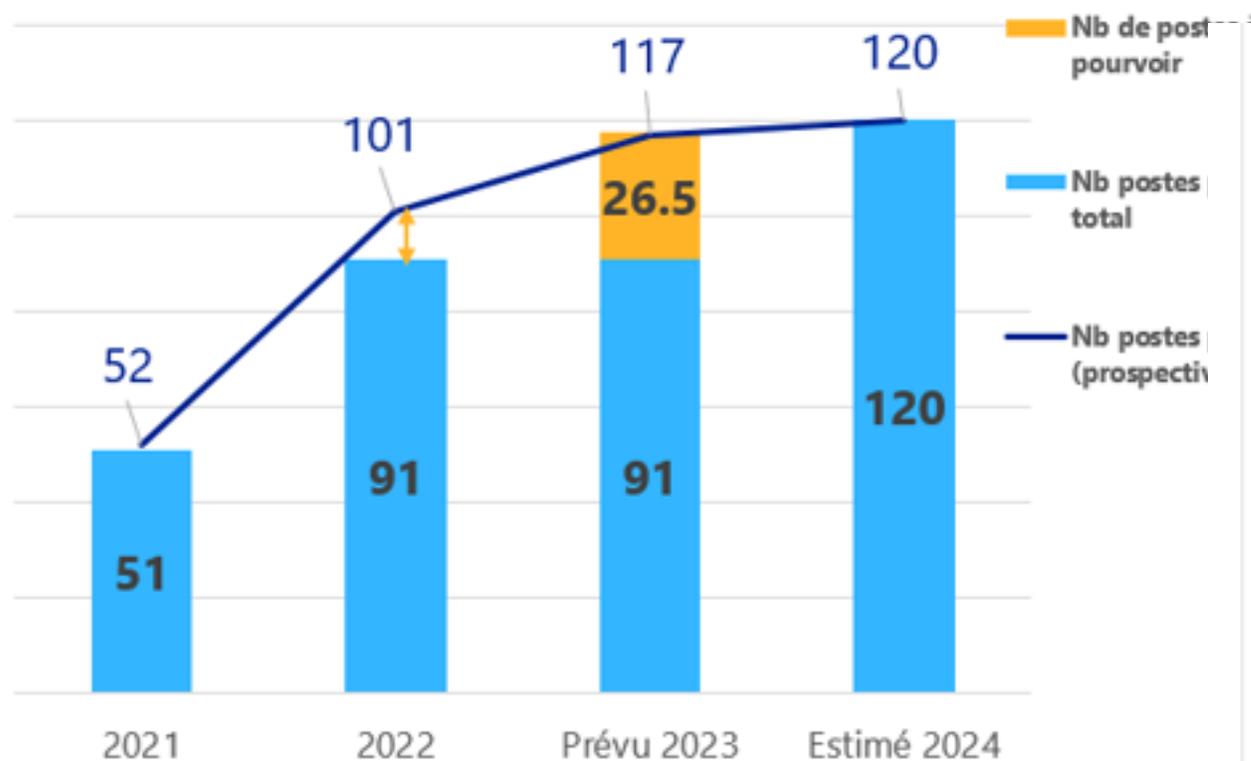


# UNE ORGANISATION GEMA POUR REpondre A UN OBJECTIF DE RECONQUETE DES MASSES D'EAU



# UNE ORGANISATION GEMA POUR REpondre A UN OBJECTIF DE RECONQUETE DES MASSES D'EAU<sup>29</sup>

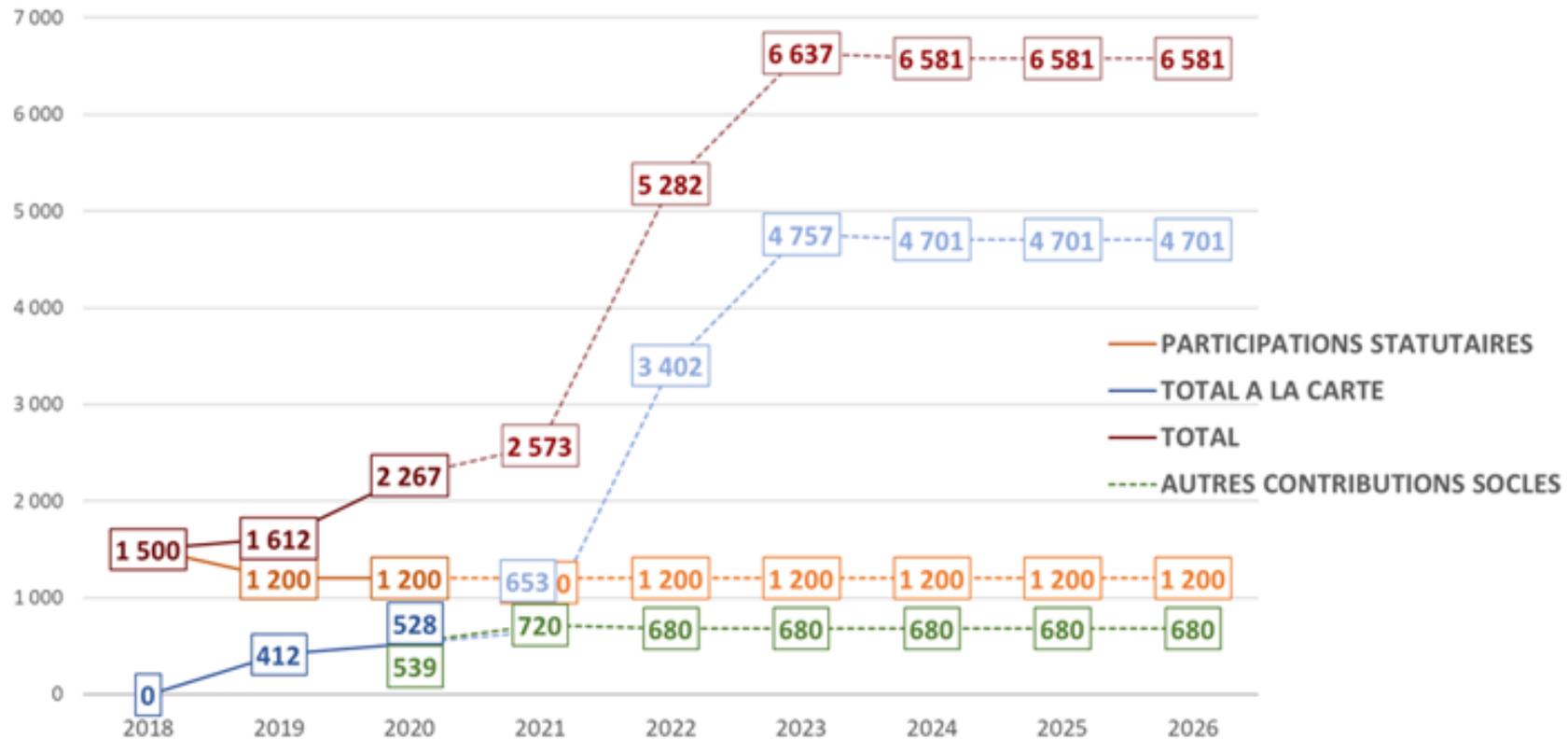
Des moyens mobilisés importants: budgets GEMA X2/X3 et des effectifs X2



# UNE ORGANISATION GEMA POUR REpondre A UN OBJECTIF DE RECONQUETE DES MASSES D'EAU<sup>30</sup>

Un effort conséquent de financement des EPCI de 4 à 16 €/habitants selon territoires

COMPOSITION DES CONTRIBUTIONS (COMPETENCES SOCLES ET À LA CARTE)



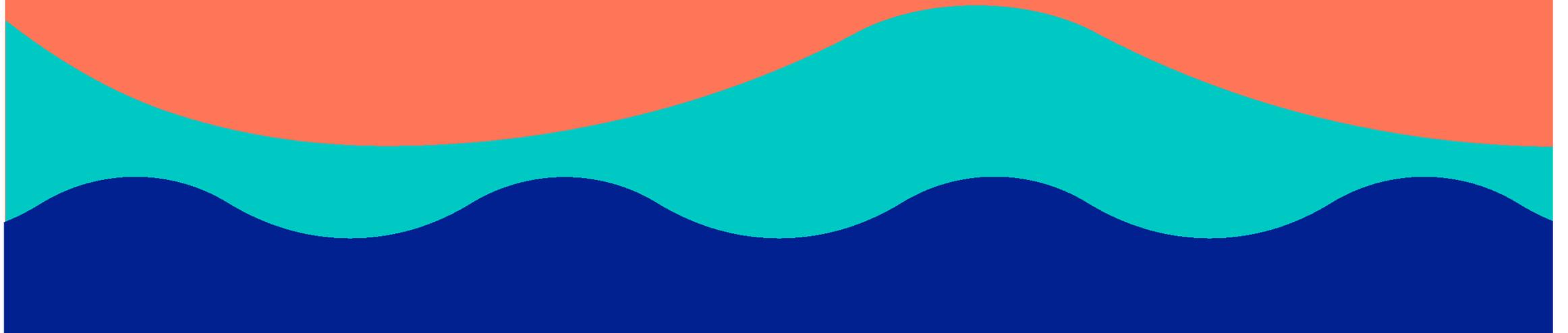


## De grands dossiers menés en 2022 mais aussi :

- La continuité des missions historiques & des nouvelles compétences
- La construction de la nouvelle organisation

# Partie 2

## Plan de mandat.



# Le plan de mandat

## L'acte fondateur de l'action Eaux & Vilaine.

Le plan de mandat est la feuille de route stratégique fixant les priorités d'Eaux & Vilaine lors du mandat 2021-2026.

La feuille de route est composée d'actions existantes, mais d'autres sont à construire et à décider au cours de ce mandat



# L'eau, 3 axes fondamentaux.





- 1 Agir ensemble.
- 2 Un **Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC)** pour reconquérir la qualité de l'eau et mieux gérer la quantité.
- 3 Des **outils d'évaluation** tangibles et efficaces.

# Des actions concrètes mises en œuvre

- **La signature des contrats territoriaux, la définition du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et l'adhésion au programme Breizh Bocage concourent à atteindre les objectifs du SAGE.**

Un bien  
commun

Une  
gestion  
globale

Un  
budget  
consolidé

- 1 Une **politique de l'eau** affirmée et déployée.
- 2 L'expertise **Eaux & Vilaine.**
- 3 Une **gestion durable** des territoires.



Un bien  
commun



Une  
gestion  
globale



Un  
budget  
consolidé

1 L'eau potable :  
un levier pour agir.

2 La **solidarité** des acteurs  
territoriaux.

## A travers le plan de mandat, Eaux & Vilaine prévoit en résumé :

- La construction d'un **Programme d'Aménagement d'Intérêt Commun** (PAIC).
  - L'**affirmation** et le **déploiement** de la nouvelle **gouvernance**.
  - La définition de **nouveaux modes de financement** reposant sur le principe de **solidarité**.
- 

## L'enjeu 2027 Eaux & Vilaine :

**Atteindre le niveau d'ambition  
et la réussite des objectifs  
en matière de qualité de nos masses d'eau.**

**Le plan de mandat est** accompagné du **Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)**, qui précise les **coûts associés** notamment aux **grands projets**.

**Il a été présenté et adopté lors du comité Syndical du 17 juin 2022.**

# Partie 3

## Le SAGE Vilaine et le PAIC



# LE PAIC

# Planification et programmation

Le **SAGE** concerne la **planification**, c'est définir les objectifs (après études et réflexion prospective, fixer les objectifs à atteindre, les moyens nécessaires, les étapes de réalisation et les méthodes de suivi de celle-ci).

Le **PAIC** concerne la **programmation**, c'est définir l'ensemble des actions & des opérations à réaliser pour atteindre les objectifs.





**LE  
PAIC**

**1**

**Comité de bassin / CLE / EPTB / EPCI :  
vers une meilleure intégration de la  
politique de l'eau**

**2**

**SAGE / PAIC : des outils en synergie**

**Mieux intégrer la planification et la programmation :**

**Révision du SAGE : clarification. Un niveau d'article = une action = un maître  
d'ouvrage.**

**Programmation : le Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun**



# Qu'est ce qu'un PAIC ?

LE  
PAIC



**Idéalement c'est la somme des programmes d'actions, structurés et coordonnés dans une feuille de route unique à l'échelle du bassin permettant :**

- **Gain de visibilité** grâce à une meilleure adéquation des périmètres et une réflexion sur le long terme
- **Une Mutualisation** des moyens humains, techniques et financiers renforçant l'opérationnalité, l'innovation, et réduisant les coûts grâce à des économies d'échelle
- **Une Optimisation** des financements (fonds des collectivités, de l'État, de l'Union européenne...)
  - → vers une fiscalisation (loi 3DS)

# Partie 4

## L'actualité 2023 d'Eaux & Vilaine.



# Eau Potable

## Eau potable

**Renouvellement et consultation de la future DSP au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour 8 ans**

**Fin des travaux de restructuration du process de l'usine : printemps 2023**



# Ouvrages/Prévention des inondations

48

## Les ouvrages :

Projet de création d'un dispositif anti-salinité à l'écluse d'Arzal : AVP 1<sup>er</sup> semestre 2023

Travaux de confortement des gabions du barrage d'Arzal fin 2023

Poursuite des travaux de rénovation des barrages de Vilaine amont

## Prévention des inondations :

Travaux de confortement des retenues de la Chère

Projets de protection de Redon et de Damgan

Finalisation de l'étude sur le bassin du Meu en 2023

Opération d'adaptation des logements



© Kev Drone

# Biodiversité

## **NATURA 2000 / Estuaire**

**Après le diagnostic, l'élaboration du programme**

## **Natura 2000 / Estuaire et Marais de Vilaine**

**Vers une labélisation RAMSAR?**

## **Espèces Piscicoles Migratrices**

**Développement du modèle qui évalue les biomasses d'anguilles argentées s'échappant de France pour le rapportage européen.**



# GEMA et compétences associées:

## Des contrats territoriaux :

- Signature de l'UGVO 16 M€ pour 2023-2025 après celui de l'UGVE en juin 22,
- UGVA mi-parcours 8 M€ pour 2023-2025,

Des conventions en cours pour poursuivre le travail avec les syndicats d'eau potable et les EPCI limitrophes.

Un travail partagé sur les Programmes agro-environnementaux et climatiques entre unités GEMA et NATURA 2000.



# Bassin de la Vilaine

51

**Révision du SAGE**

**Diagnostic, animation territoriale**

**Gestion quantitative**

**Démarrage des études Hydrologie-  
Milieux-Usages-Climats (HMUC) sur  
les bassins de la Vilaine amont et du  
Semnon début 2023**



# **La mise à jour du projet d'établissement d'Eaux & Vilaine et sa déclinaison en terme d'organisation**

**La question à laquelle l'organisation doit répondre :**

**Comment travaillez ensemble dans la complémentarité et l'efficacité pour décliner le plan de mandat?**

# 5. Orientations 2023 de la CLE



### ❖ Révision du SAGE



- Poursuite des études:
  - Phase diagnostic: validation prévue le 5 mai
  - Phase prospective: engagement (9 mois) avant stratégie (3 mois)
- Lancement de la participation du public en parallèle

### ❖ Travaux suivis par la CLE

- Études « Hydrologie Milieux Usages Climat » : lancement
- Carte « érosion des sols »

### ❖ Comité de pilotage des inondations

# 6. Points divers





❖ Prochaines réunions :

- Séance plénière de la CLE Inondations le vendredi 20 janvier – **14h30** – Rieux
- Séance plénière de la CLE le vendredi 5 mai (validation du diagnostic)

Possibilités de covoiturage: est-ce que la CLE souhaite la diffusion d'un lien pour l'organisation de covoiturage ?



Merci de votre attention



eaux &  
vilaine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
DU BASSIN DE LA VILAINE

**Contact**

Boulevard de Bretagne - BP 11  
56130 LA ROCHE-BERNARD  
02 99 90 88 44  
[eaux-et-vilaine.fr](http://eaux-et-vilaine.fr)

